

Aux membres de la Caisse Desjardins du Sud de la Chaudière

Vous êtes convoqués à l'assemblée générale annuelle pour l'année financière 2018.

Mardi 30 avril 2019, 19 h
Hôtel Le Georgesville
300, 118^e Rue, Saint-Georges

En tant que membre, vous pourrez :

- prendre connaissance du rapport annuel;
- décider de la répartition des excédents annuels (ristournes);
- adopter des modifications au *Règlement intérieur* de la Caisse;
- élire les membres du conseil d'administration;
- poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour.

Modifications au *Règlement intérieur* de la Caisse

Les membres seront appelés à se prononcer sur une modification de l'option B de l'annexe A du *Règlement intérieur* de la Caisse visant à regrouper les groupes A, B, C et D sous un seul groupe A (14 administrateurs) et de redéfinir le poste universel (1 administrateur) sous le groupe U.

Si la modification au *Règlement intérieur* proposée est adoptée, elle prendra effet dès son adoption.

Les membres peuvent obtenir une copie des modifications proposées en s'adressant à la Caisse pendant les heures d'ouverture.

Élections

Cinq (5) postes seront à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse. Veuillez noter que conformément au *Règlement intérieur* de la Caisse, la période de mise en candidature s'est terminée le 11 février 2019 à 12 h.

Candidats à un poste d'administrateur pour cette assemblée

Caron, Christine	Leblanc, Catherine
Parent, Nadia	Poulin, Hugo
Veilleux, Karine	Veilleux, Pierre

Tous les membres de la Caisse
sont cordialement invités à participer à cette assemblée.

Signé le 26 mars 2019

Christine Caron